



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil treize, le 11 décembre 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Jacques BOUQUENEUR, Daniel BOUR, Guy BOURQUIN, Claude BRUCKERT, Marcel BRUNGARD, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Xavier DOMON, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Arlette ECABERT, Hubert ECOFFEY, Francis GERARD, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Jean-Claude JACOB, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Daniel NICOLAS, Maurice NICOUD, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER, **membres titulaires** et Jean-Claude VALLAT et Bernard VIATTE **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Alain BERGER, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Jean-Claude BOUROUH, Laurent BROCHET, Gérard FESSELET, Hervé FRACHISSE, Claude GIRARD, Daniel KUNTZ, Bernard LIAIS, Evelyne MANTEY, Sylvie MANZONI, Pierre OSER, Françoise PELCAT, Jean Marc PELLETIER, Cédric PERRIN, Elghazi ZOUNDARI.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Alain BERGER à Jean-Claude VALLAT, Josette BESSE à Jean-Claude JACOB, Jean-Claude BOUROUH à Jean-Louis HOTTLET, Gérard FESSELET à Arlette ECABERT, Hervé FRACHISSE à Bernard VIATTE, Claude GIRARD à Bernard TENAILLON, Daniel KUNTZ à André HELLE, Bernard LIAIS à Robert NATALE, Françoise PELCAT à Daniel BOUR, Cédric PERRIN à Jean-Claude TOURNIER.

Assistaient à la séance : Pierre SCHIRCH

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
4 décembre 2013	4 décembre 2013	En exercice	42
		Présents	28
		Votants	36

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Arlette ECABERT est désignée.

2013-08-01 – Débat d'orientation budgétaire- DOB 2014

Rapporteur : Christian RAYOT

Le débat d'orientation budgétaire doit permettre aux élus d'avoir une vision de l'environnement juridique et financier de la collectivité mais aussi d'appréhender les différents éléments de contexte pesant sur la préparation budgétaire de l'année à venir.

Dans les deux mois qui précèdent l'adoption du budget primitif (article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales), les conseillers communautaires sont invités à débattre, à partir de l'évolution du contexte financier et budgétaire, des orientations proposées pour l'élaboration du budget à venir.

Préambule

Les éléments de contexte

2014 : année électorale

Des inconnus avec les réformes en cours (réforme territoriale, fiscalité,...)

La réduction des dépenses publiques

Indicateurs économiques*

L'inflation devrait atteindre 1,3 % (contre 0,8 % anticipé sur 2013), avec des prévisions de croissance du PIB à 0,9% (contre 0,1 % anticipé sur 2013).

Le déficit public s'élève à 3,6 % du PIB, avec :

- la réduction de 15 milliards des dépenses publiques dont 1,5 milliards de dotations supprimées aux collectivités territoriales
- la hausse des cotisations retraite sur la part salariale
- la hausse de la TVA

* sources : - *PLF pour 2014*

L'impact sur les collectivités territoriales

Suppression des concours aux collectivités territoriales de 1,5 milliards :

- baisse directe des recettes totales de 0,7 % pour les collectivités (dotations, compensations fiscales, FCTVA...)
 - ⇒ *baisse des subventions et dotations entre collectivités*
 - ⇒ *renforcement du système de péréquation verticale et horizontale*

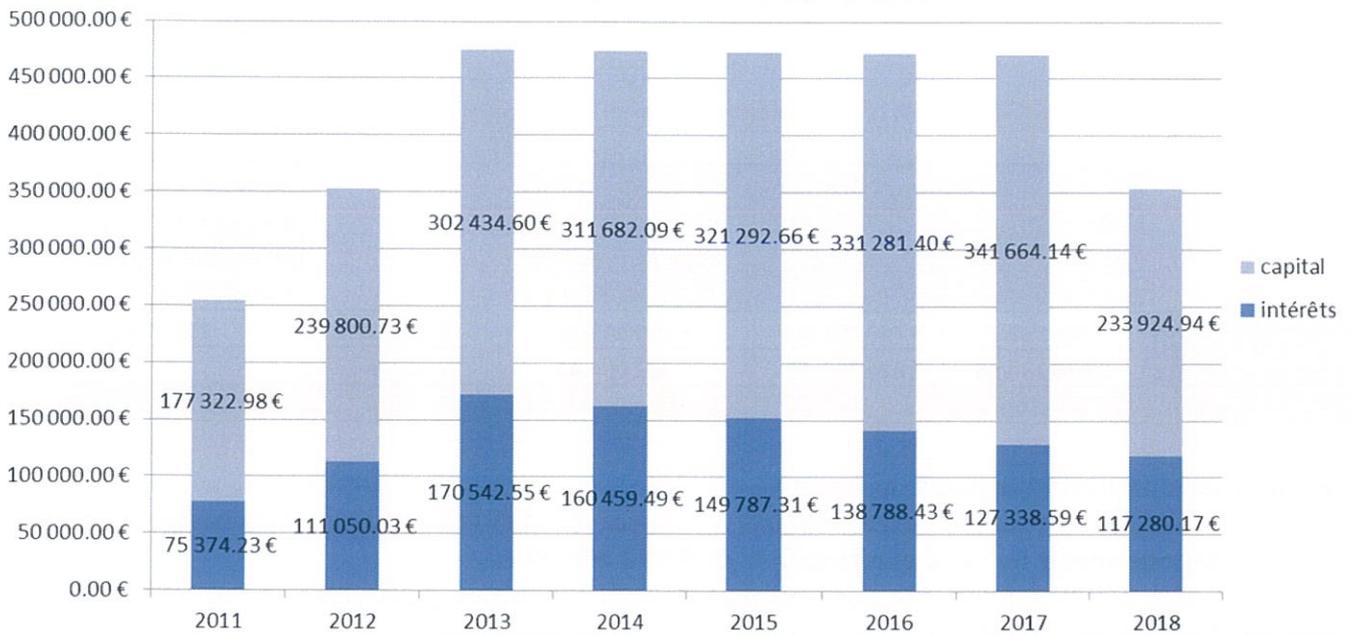
Etat de la dette

L'endettement au 1er janvier 2013 était de 5 243 744,25 €.

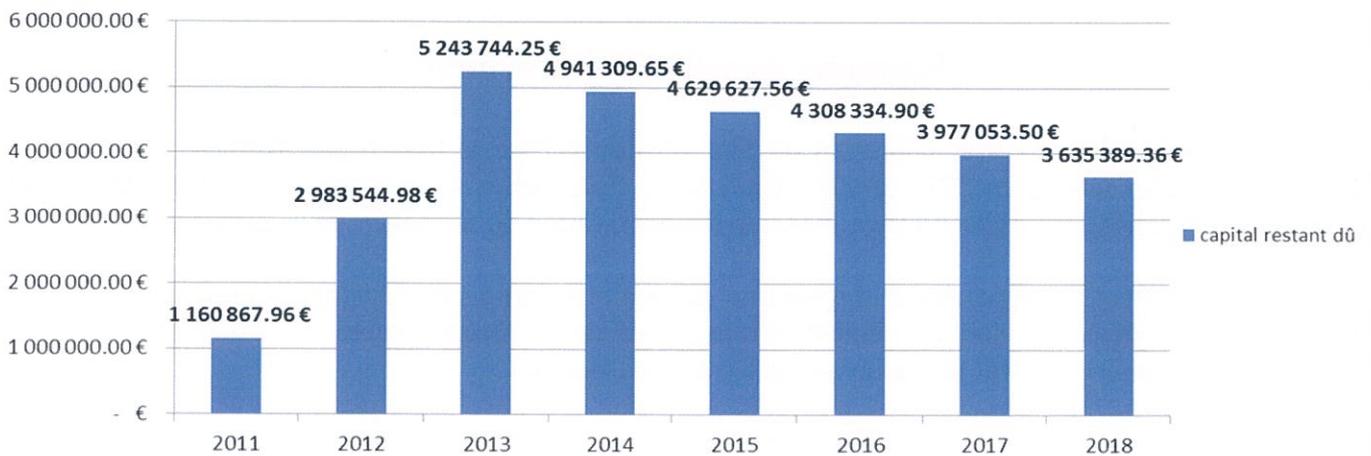
L'encours remboursé sur 2013 représentait 472 977,15 € soit 302 434,60 € en capital et 170 542,55 € en intérêts.

Aucun emprunt n'a été contracté en 2013.

Evolution de l'annuité de la dette



capital restant dû



Une image du compte administratif 2013

	Résultats 2013	Résultats 2012 reportés	Tous exercices confondus		Restes à réaliser à inscrire en investissement au budget 2014
Fonctionnement	448 952.18	4 740 591.80	5 189 543.98	Dépenses	214 215.35
Investissement	- 3 026 734.88	2 824 730.47	- 202 004.41	Recettes	-
Total cumulé					4 773 324.22

Les premières projections laissent apparaître :

- Un **résultat d'exercice excédentaire** à hauteur de **449 000,00 €** et un **résultat cumulé en fonctionnement** lui aussi **excédentaire de 5 190 000,00 €**.
- Un **déficit à la section d'investissement de 3 027 000,00 € pour 2013** et un **résultat cumulé déficitaire de 202 000,00 €** en incluant l'excédent reporté de 2012.
- Des restes à réaliser à hauteur de 214 215 €.

Les orientations 2014

Affaires générales

Poursuite du schéma de territoire

Suite à constat sur les forces et faiblesses du Sud Territoire et sur la base d'une synthèse des études et données déjà disponibles, en 2013 la Communauté de Communes a lancé une étude stratégique ayant pour objet de proposer un cadre d'orientations de redynamisation de son territoire.

Cette étude a d'ores et déjà permis de dégager un cadre d'orientations stratégiques notamment sur la base de potentialités détectées sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes. Elle se poursuivra sur l'année 2014 et impliquera tous les acteurs locaux.

Police intercommunale

Prévisions 2014

*Fonctionnement

Dépense **401 000 €**

Dont charges de personnel 330 000€

Recette **123 000 €** dont 111 000 € de participation des communes adhérentes

*Investissement

Dépense **22 000 €**

Recette **19 000 €**

Contrat de rivière

La CCST est le porteur du projet « Contrat de rivière Allaine », en collaboration étroite avec la République et le Canton du Jura.

Prévisions 2014

En fonctionnement, le total des dépenses s'élèverait à 102 000.00 € y compris l'étude sur un projet d'étang touristique (cabane dans les arbres, maisons flottantes, ...) pour un montant de 18 000 €.

Les aides (Agence de l'eau, Conseil Régional et Conseil Général) s'élèveraient à 62 000.00 €.

La participation de la CCST sur ses fonds propres s'élèverait à 40 000.00 €.

NB : Le poste de chargé de mission inclut le suivi de nombreuses autres actions non indiquées au budget et sous maîtrise d'ouvrage extérieure. Ce poste inclut également de nombreuses actions réalisées en interne et ne faisant pas l'objet d'une facturation extérieure.

En investissement, le total des dépenses s'élèverait à 1 500 € pour 1 200 € de recettes.

Communication/tourisme

La CCST a retenu le principe de poursuivre des campagnes de communication ciblées, thématiques ou saisonnières. En 2014, la stratégie reste la même que celle des dernières années.

Supports à venir :

Poursuite de l'équipement en **tenues sportives** – shorts et maillots (avec logo CCST) des équipes du Sud Territoire (Tennis)

Pose de **panneaux routiers de « bienvenue CCST »** à l'entrée des villages.

Reconduction des publications presses habituelles :

2 **Echos du Sud** seront réalisés

2 à 3 **pages de promotion** du Sud Territoire dans le cadre de pages dans la PQR (Presse Quotidienne Régionale : Est Républicain) diffusion sur les éditions de l'Aire Urbaine.

Rédition des panneaux de randonnées pédestres ainsi que l'inauguration du sentier des passeurs

Inauguration de la Gare de Delle

Poursuite des Manifestations combinées avec 3 villages du Sud Territoire : Musiques Plein Sud

Partenariat de communication dans le cadre de manifestations extra-territoriales

En terme d'investissements touristiques, il est prévu de réaliser un ponton sur la commune de Brebotte et d'aménager le sentier des passeurs.

d Développement économique

Participation au financement de la ligne Belfort/Delle

La participation retenue pour la CCST est à hauteur de 0,4921% soit un montant de participation pour la CCST estimé à 543 793 € sur la base des travaux estimés eux à 110 510 000 €.

La participation de la Communauté pourra évoluer selon les conditions des marchés publics et de divers imprévus pouvant intervenir sur le chantier à l'instar des autres partenaires.

200 000€ sont prévus pour l'année 2014

Les Forges (cf bilan révisé au 8/10/2013)

Les coûts d'investissement sont évalués à : **24 558,7 K€ HT** au total

Le financement des investissements:

- Un prêt à long terme sur 20 ans d'un montant total de 18 000,00 K€,
- Des participations publiques couvrant la charge foncière et les travaux d'infrastructure pour un montant de 6 558,70 K€ à savoir :

- Etat (PER)	1 497,43 K€
- Région FC	600,00 K€
- CG	1 000,00 K€
- CCST (charge foncière)	1 528,10 K€
- Reste à financer	1 933,17 K€

Pour l'année 2014, la CCST prévoit un versement de 300 000€.

Les Fonteneilles

Mise en œuvre en lien avec la ville de Beaucourt d'une esplanade publique sur l'ancien site des 4000 pour un montant de **120 000€**.

Les Chauffours

Face au constat de la demande de plus en plus forte de bâtiments à la location, et afin de consolider son potentiel économique, la Communauté de Communes a décidé de construire un Bâtiment relais industriel sur la zone d'activités des Chauffours située à Delle. A ce titre, un budget annexe a été créé.

Il est prévu d'apporter une avance remboursable à ce budget annexe « Bâtiment relais Chauffours » pour un montant de 500 000 €.

Prévisions 2014- BG

En FONCTIONNEMENT

Les dépenses 2014	10 259 000.00 €
Dont notamment	
Les charges à caractère général	499 000.00 €
Les charges de personnel	2 483 000.00€
Compensations versées aux communes	4 283 000.00€
Fonds de concours	350 000.00€
Amortissements	420 000.00€
SDIS	1 001 000.00€
023 (virement à la section INV)	651 000.00€
Les recettes 2014	9 347 000.00 €
Dont notamment	
Impôts, taxes, dotations	7 300 000.00 €
Reversement des budgets annexes	1 695 000.00 €

Soit un déficit de fonctionnement de **912 000 €** auquel on ajoute l'excédent reporté (estimé) de **4 987 500.00€** soit un excédent de fonctionnement cumulé de **4 075 500.00€** à la fin de l'exercice 2014.

En INVESTISSEMENT

Les dépenses 2014	2 509 000.00 €
Dont notamment	
- immobilisations incorporelles	201 000.00€
- immobilisations corporelles (21/23)	302 000.00€
- subv. d'équipement versées (fonds de concours,...)	568 000.00€
- emprunts	315 000.00€
- autres immo financières (avances bât relais Chauffours/ forges)	800 000.00€
- déficit d'investissement reporté	202 000.00€

(dont 214 000 de RAR en dépenses)

Les recettes 2014	2 509 000.00 €
Dont notamment	
- amortissements	420 000.00€
- dotations (FCTVA...)	30 000 00€
- immobilisations corporelles (ventes)	200 000.00€
- emprunt	1 000 000.00€
- affectation du résultat 1068	202 000.00€
- 021 (virement de la section fonctionnement)	651 000.00€

Le budget d'investissement s'équilibre à 2 509 000 €.

Préambule

La prise de compétence eau potable est effective depuis le 1 janvier 2004. Un service des eaux a alors été créé par le transfert des différents moyens, contrats et infrastructures existantes utilisés par les communes et les 2 anciens syndicats qui étaient présents sur notre territoire : le SIDES et le SIVOM du Sundgau. Depuis cette date, la politique de gestion administrative et financière ainsi que les différents investissements sont du ressort direct du service des eaux.

En mars 2010, notre collectivité a fait **le choix significatif de maîtriser intégralement sa compétence eau potable et exploite ainsi directement en régie ses réseaux et infrastructures.**

Depuis le 1^{er} janvier 2013, dans le cadre du schéma départemental de coopération intercommunal, notre collectivité a franchi un nouveau cap et s'est agrandie en accueillant 9 nouvelles communes et compte aujourd'hui 27 communes.

Ce document d'orientation budgétaire est présenté plus en amont que les années précédentes. Ainsi, la majorité des bilans présentés sont projetés puisque l'année 2013 n'est pas soldée. Une prudence supplémentaire mais raisonnable a donc été intégrée.

Les éléments marquants

L'année 2013 a principalement été marquée par la consolidation de la prise en exploitation directe des infrastructures sur **la totalité de notre nouveau périmètre** avec l'intégration des **nouveaux réseaux du bassin de l'Écrevisse**. Cela représente **29 kilomètres de canalisations ainsi que 3 nouveaux sites de production ou de stockage d'eau potable** : le forage et le château d'eau de Boron, le forage et la station de Grosne et le réservoir de Froidefontaine. Ces nouvelles communes comptent environ **1 000 abonnés supplémentaires**.

L'infrastructure de Thiancourt (réservoir et réseau) est exploitée par nos services depuis 2010. Celle de Joncherey l'est par Véolia par contrat d'affermage. Ce dernier signé en mars 2008 court jusqu'au 31 décembre 2019.

Le budget 2013 est ainsi identifié par :

- une **continuité de service confirmée pour nos 8 500 abonnés** tant sur le plan administratif et technique (avec une astreinte 24 h / 24, 7 jours / 7, 365 jours / an), que budgétaire (résultat d'exploitation courant excédentaire et comparable à 2012),
- une **attention soutenue sur les contrats d'achat d'eau** (à PMA, et au SIEA) et la production d'eau potable **afin de maîtriser leurs impacts financiers**,
- la **pilotage de marchés publics permettant de répondre à nos besoins d'exploitant** avec notamment des marchés de travaux, services et fournitures concernant l'entretien, la réparation et les extensions de réseaux d'eau potable, la maintenance électromécanique des ouvrages, l'achat de pièces de fontainerie, matériels et équipements techniques.

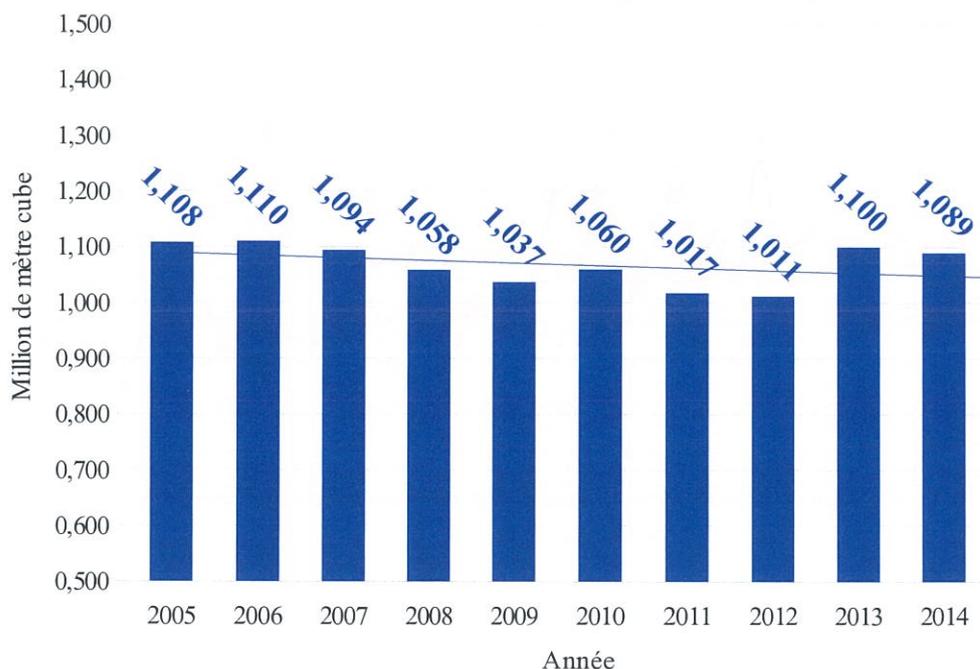
Evolution de la consommation, de l'achat et de la production d'eau en 2013

Les **projections** sur la consommation des abonnés, réalisées en y intégrant les nouvelles communes, **confirment la tendance générale constatée depuis 2006**. La consommation devrait être en **recul de l'ordre de 1,5 % sur l'année** (soit environ – 17 000 m³ représentant 2 m³ économisés par famille). Les ventes devraient ainsi représenter 1 100 000 m³. Ce chiffre des ventes sur l'année civile est toutefois à prendre avec prudence car il intègre une part estimée des volumes. En effet, les consommations comptabilisées entre la relève réelle (réalisée 1 fois par an au cours de l'année) et la fin de l'année civile génère inévitablement une estimation.

Nous estimions lors de l'établissement du DOB 2013 vendre 1,2 millions de mètres cubes avec notamment une vente d'eau à la CCBB pour 100 000 m³ **comme le prévoyait la convention mise en place et les estimations faites par les services de la CCBB**. Toutefois, nous n'aurons vendu en réalité que 6 000 m³ soit un manque de recette d'environ 120 000€.

Communauté de Communes du Sud Territoire

Evolution des mètres-cubes d'eau vendus



☞ **Par prudence**, il faut donc envisager des ventes pour 2014 en diminution toujours de de 1 %. Ceci devrait donc représenter approximativement 1,089 millions de mètres cubes d'eau vendus soit 1,88 millions d'euros de recette.

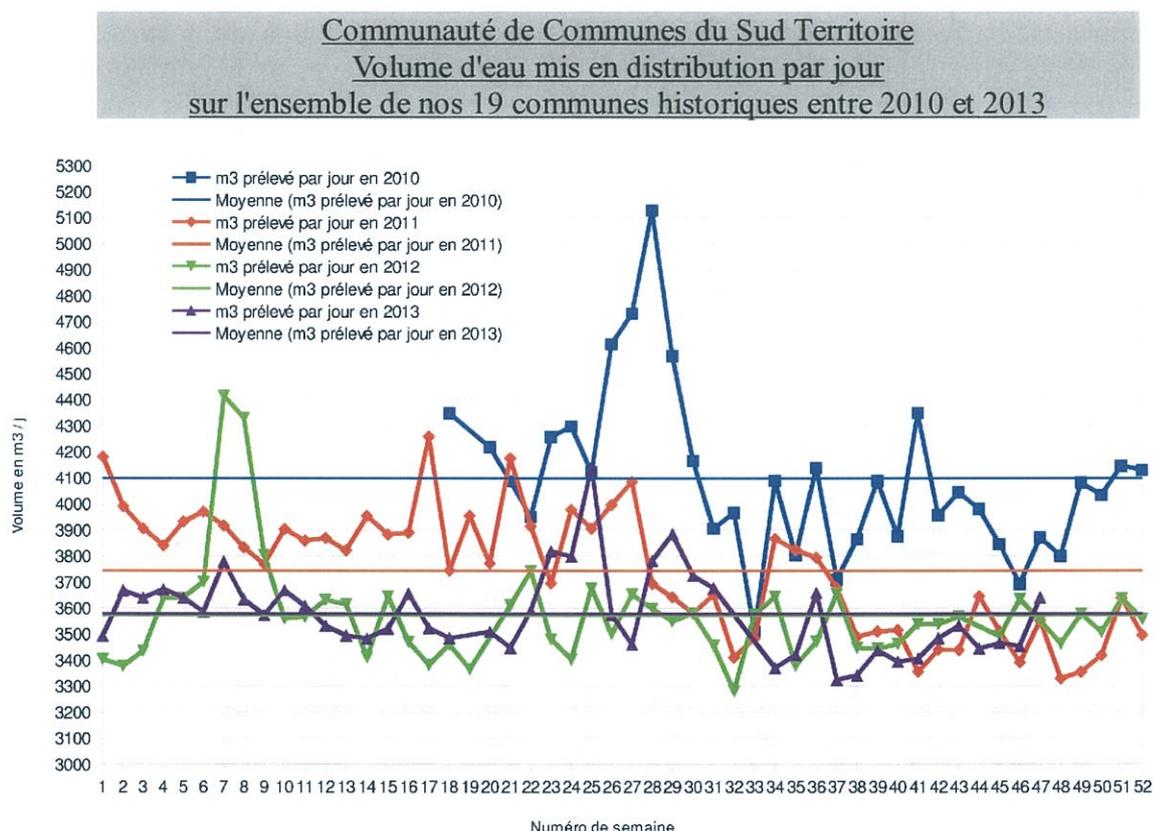
Concernant les achats d'eau pour 2013 (pour rappel : à PMA pour le secteur Beaucourt et au SIEA pour le secteur Croix – Villars le Sec ; les écarts de Florimont n'étant plus concernés puisqu'ils sont alimentés aujourd'hui par une commune membre), **une économie globale de 8 000 m³** a été réalisée principalement sur Beaucourt. En 3 ans, c'est **48 500 m³** qui ont été économisés sur nos achats d'eau.

Ces **économies** représentant environ **28 000 € sur 3 ans** et sont le **fruit d'un travail permanent de recherche de fuites, d'interventions rapides** pour effectuer les réparations sur les canalisations détériorées ou renouveler les branchements fuyards et d'une **gestion patrimoniale adaptée**.

Cette même **attention de rationalisation et d'économie** continue d'être portée **sur l'ensemble de nos sites de production et distribution** d'eau potable. L'année 2013 confirme une **stabilisation des prélèvements** sur nos 19 communes historiques (en incluant Thiancourt). Pour 2013 les prélèvements

représentent **4 050 m³ par jour** (sur une moyenne 11 mois) pour nos 27 communes. Les nouvelles communes du bassin de l'Écrevisse représentant environ 450 m³ par jour. Les services de la CCBB annonçaient lors de nos différents échanges un prélèvement à hauteur de 500 m³ par jour. En 3 ans, nous aurons donc diminué nos prélèvements de 525 m³ /jour soit 13 %.

Ce **travail quotidien des techniciens** permet ainsi de moins solliciter nos installations donc d'**économiser** sur les **coûts énergétiques et produits de traitements** associés, de **diminuer** notre redevance prélèvement et permet d'**améliorer nos rendements**.



Etat de la dette

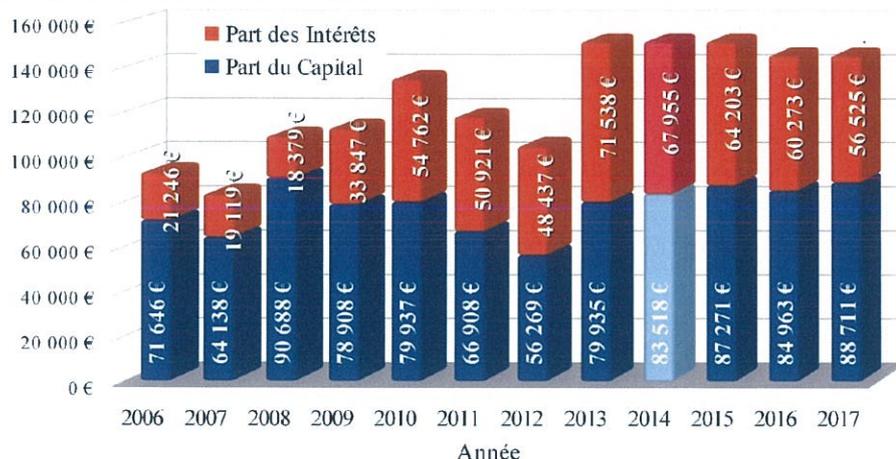
L'endettement au 1^{er} janvier 2013 était de 1 564 742 € correspondant à 12 emprunts (*dont 2 repris à la CCBB*) à taux fixe contractés entre 2000 et 2012, de durées comprises entre 12 et 30 ans. L'encours remboursé sur 2013 représentait 151 473 € soit 79 935 € en capital et 71 538 € en intérêts.

Aucun emprunt n'a été contracté en 2013. Toutefois les deux emprunts repris à la CCBB ont impacté inévitablement les annuités à rembourser ainsi que l'extinction de la dette.

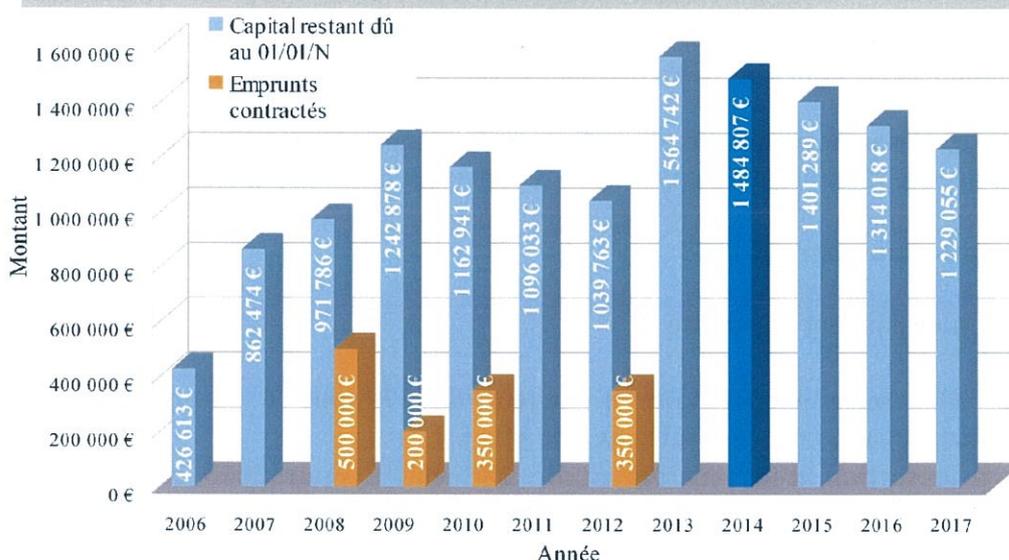
Il est à noter qu'un troisième emprunt (à hauteur de 28 349 € sur une dette totale de 68 377 €) fait l'objet d'un remboursement annuel à la CCBB par convention et est imputé au compte 6743 pour la somme de 2 717 €. Il n'est donc pas inclus dans le montant de la dette.

Communauté de Communes du Sud Territoire
Budget Eau - Évolution de l'annuité de la dette

10
VC



Communauté de Communes du Sud Territoire
Budget Eau - Etat de la dette



Les investissements 2013

Les **investissements 2013** ont été **marqués par une gestion patrimoniale impactée** directement ou indirectement **par notre exploitation** des infrastructures ou réseaux (sites de production, stockage d'eau ou distribution), **notre schéma directeur** et la **coordination des chantiers** avec le service assainissement et les autres communes. Ainsi, l'année 2013 a vu se poursuivre, se réaliser ou se préparer :

- La réalisation des 6 lots attribués en fin d'année 2012 pour des travaux sur les réseaux de distribution. Ils concernaient : l'interconnexion entre Suarce et Chavanatte sur 1 200 ml, la partie basse de la rue de la maison blanche à Beaucourt sur 350 ml, le renouvellement et le renforcement des 4 passages sous voie ferroviaire à Delle (faubourg d'Alsace, rue du Douanier Dauphin et chemin du Chenois (*qui est en cours de finition*)) et rue de Boron à Grandvillars (incluant la canalisation de distribution et de refoulement et la reprise de la partie basse de la rue sur 150 ml).
- La rupture pour contentieux du marché nous liant avec l'entreprise Sade pour des travaux d'eau et d'assainissement sur le quartier de la Voinaie et le redémarrage du chantier avec le groupement Colas – Dodivers.

- Le réhabilitation complète de réservoir sur tour d'eau potable de Beaucourt (*travaux en cours*). Les travaux concernent la réfection de l'étanchéité intérieure et extérieure de la cuve, du dôme, du fût, l'isolation thermique du réservoir, la pose de canalisations d'alimentation et de distribution en acier inoxydable, de gardes-corps, échelles à crinoline et ligne de vie, le remplacement de la vanne électrique d'alimentation.
- Le renouvellement de 8 modules d'ultrafiltration ainsi que du filtre à charbon actif à la station de Saint Dizier l'Evêque.
- L'acquisition du nouveau logiciel de gestion et facturation des abonnées de l'eau potable et de l'assainissement.
- Le renouvellement partiel (760 ml) de la canalisation alimentant les écarts de Florimont.
- Le renouvellement de 18 branchements faubourg de Montbéliard à Delle et rue de la Chaux à Montbouton en coordination avec des travaux de voirie.
- La poursuite des études pour la révision et mise en œuvre des différents périmètres de protection de captage sur Grandvillars, Réchésy et Faverois. Il reste à finaliser l'étude sur Saint Dizier l'Évêque
- La poursuite des études sur les aires d'alimentation de captage de Grandvillars et Saint Dizier l'Évêque afin de limiter l'impact des activités humaines dont agricoles sur ses secteurs.
- La poursuite des études pour la mise en place d'un réseau adapté de surveillance de la qualité des eaux sur notre périmètre avec la réalisation notamment de 6 nouveaux piézomètres.

Une image du compte administratif 2013

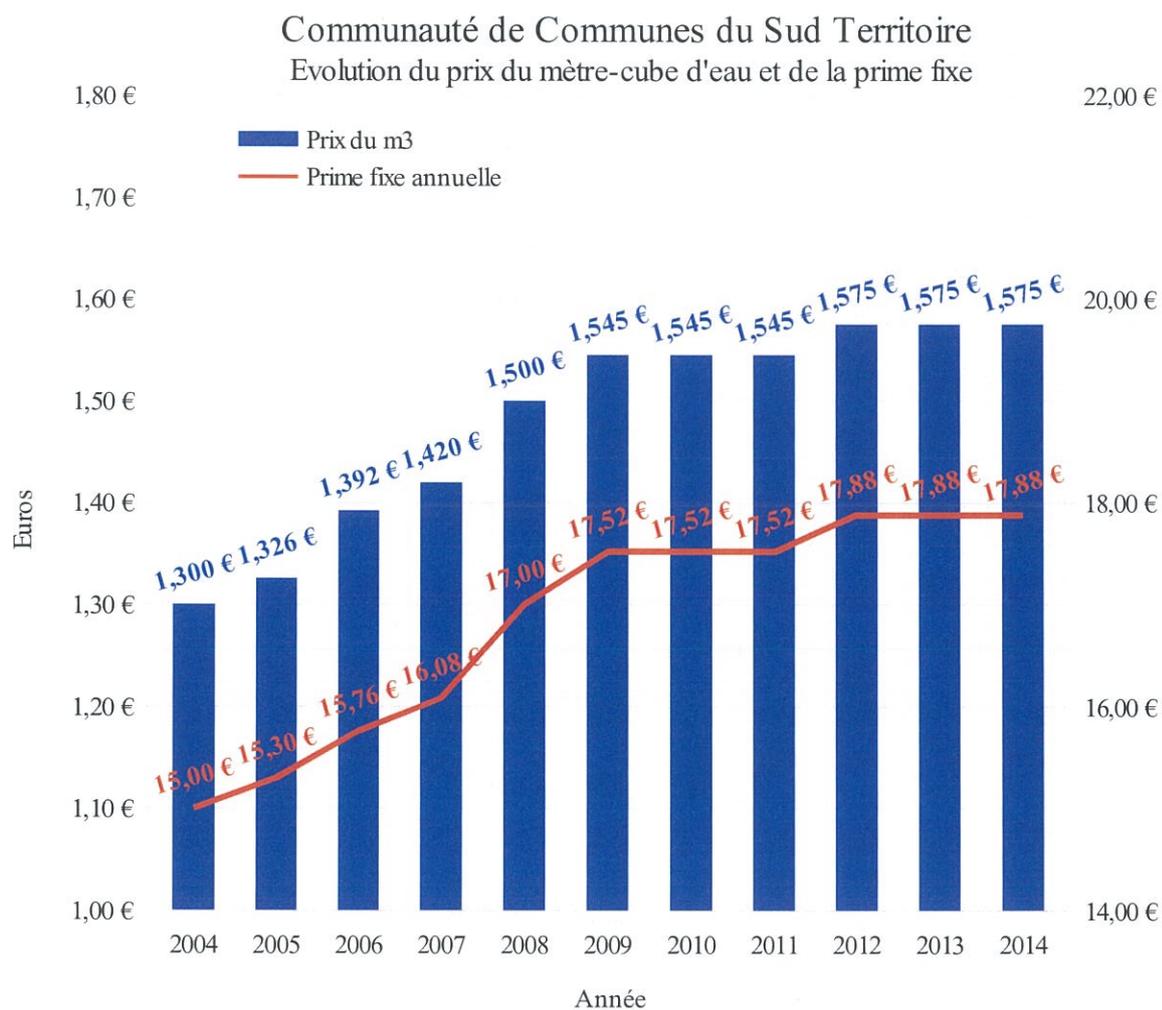
Les premières projections laissent apparaître :

- un **résultat d'exercice excédentaire** à hauteur de **279 000 €** et un **résultat cumulé en fonctionnement** lui aussi **excédentaire de 858 000 €**.
- un **déficit** à la **section d'investissement de 284 000 € pour 2013** et un **résultat cumulé excédentaire de 38 000 €** en incluant l'excédent reporté 2012.
- des **restes à réaliser** à hauteur de **537 338 €**.

	Résultats 2013	Résultats 2012 reportés	Tous exercices confondus	Reste à réaliser à inscrire en investissement au budget 2014	
Fonctionnement	279 573,89 €	578 293,15 €	857 867,04 €	Dépenses	537 338,00 €
Investissement	-283 388,80 €	320 841,45 €	37 452,65 €	Recettes	0,00 €
Total cumulé				357 981,69 €	

Le prix de l'eau pour 2014

Il est proposé de ne pas augmenter le prix de l'eau et des prestations associées pour 2014. Les 2 nouveaux tarifs votés fin 2012 : une part communautaire sur la commune de Joncherey en complément de la rémunération du fermier (Nota : contrat d'affermage avec Véolia jusqu'à fin 2019) et fixant ainsi un prix global identique aux autres communes et un tarif de vente en gros pour la CCBB sont aussi inchangés.



Les grandes lignes du budget primitif 2014

En fonctionnement

Les dépenses 2014

Charges à caractère général et frais de personnel représentent 1 348 000 € dont :

● frais du personnel	400 000 €
● marché de travaux (ERE)	340 000 €
● analyses d'eau, maintenance et études	105 000 €
● achats d'eau	235 000 €
● énergie, téléphonie	65 000 €
● redevance prélèvement	65 000 €
● maintenance	50 000 €
● provisions	30 000 €
• charges de gestion	58 000 €

Impôts et taxes dont :

- redevance pollution (Agence de l'Eau)	300 000 €
---	-----------

Charges financières (intérêts d'emprunts)	68 000 €
--	----------

Dotations aux amortissements	330 000 €
-------------------------------------	-----------

Les recettes 2014 :

Vente d'eau et travaux aux abonnés dont : 2 210 000 €

- redevances pollution (Agence de l'Eau)	300 000 €
- travaux (branchements neufs)	60 000 €

Subventions diverses (dont Agence de l'Eau)	70 000 €
--	----------

↳ **le budget de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 2 646 000 €**

En investissement

Les dépenses 2014

Les hypothèses et projections faites ci-dessus nécessitent l'inscription obligatoire de :

- 84 000 € pour le remboursement d'emprunts en capital,
- 537 338 € correspondant aux restes à réaliser.

Une enveloppe de 800 000 € sera disponible pour diverses opérations : travaux consécutifs aux arrêtés de protection des captage (réinscription filtre à charbon actif à Grandvillars), la rénovation du château de Lepuix-neuf, reprise de la station de Grosne (électricité et chloration) renouvellement et renforcement rue de la Paix à Delle.

Les recettes 2014

De même que pour les dépenses d'investissement, certaines recettes sont connues :

- 330 000 € de provision aux amortissements,
- 637 500 € d'excédent reporté et virements de la section d'exploitation,
- 500 000 € d'emprunt,
- 500 000 € correspondant au besoin de financement antérieur.

↳ **le budget d'investissement s'équilibre à 1975 000€.**

**Budget annexe
SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF
Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2014**

☞ Notre collectivité a fait le choix significatif de maîtriser progressivement mais de manière intégrale sa compétence assainissement. Il reste deux contrats d'affermage sur le périmètre de la CCST : gérance des réseaux et des stations de Beaucourt (échéance fin 2016) et de Réchésy (échéance fin 2014).

Depuis le 1^{er} juillet 2012, la station d'épuration de Grandvillars (20 000 eqhab) est gérée en régie.

Les éléments marquants de 2013

L'année 2013 a été marquée par la réalisation de travaux sur les réseaux et d'études pour l'engagement de projets d'assainissement (réseaux + stations) :

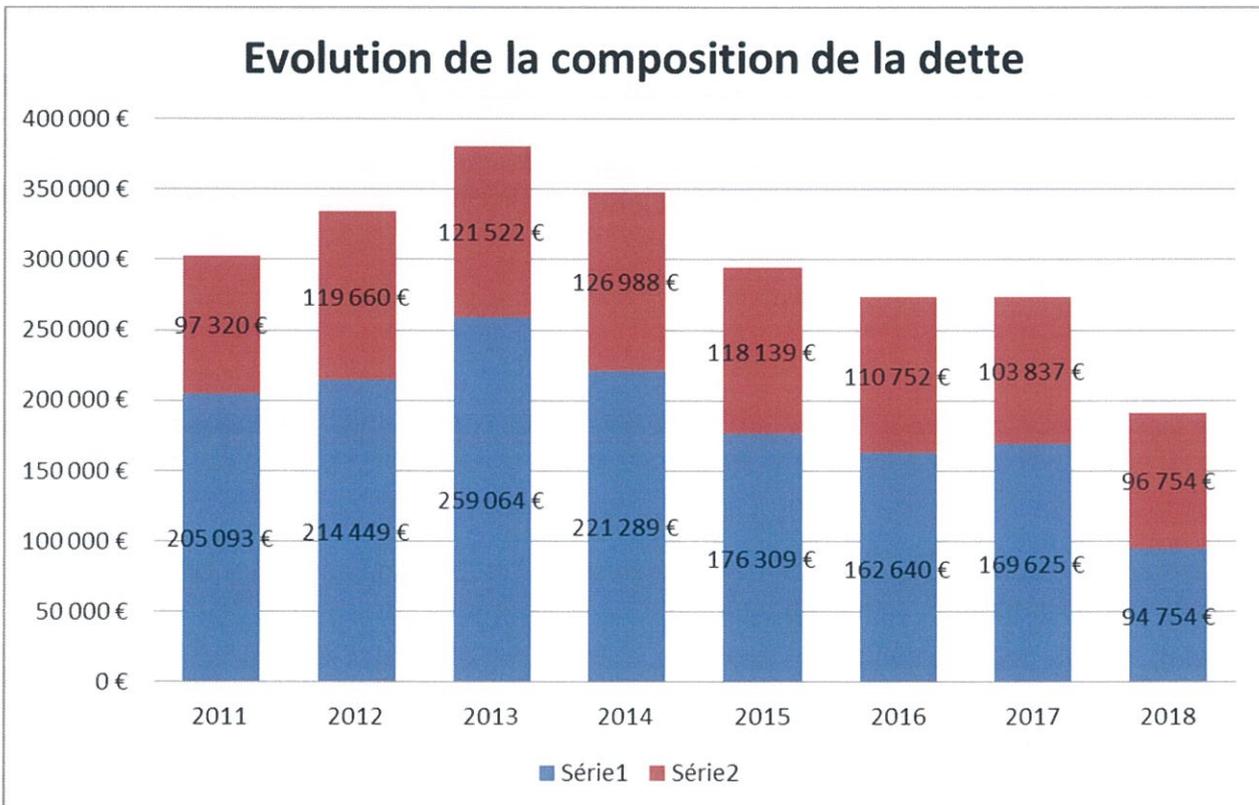
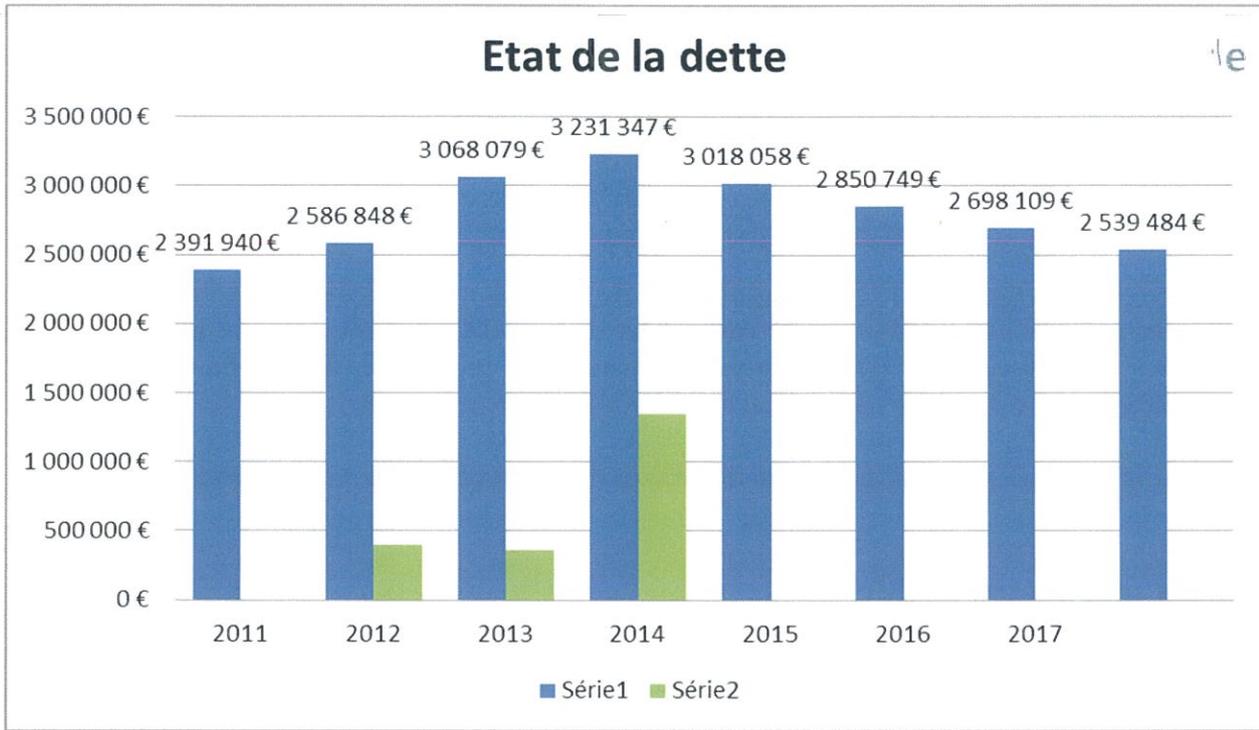
- la mise en séparatif sur Grandvillars (rue Boron, Bellevue, Grands-Champs), et la reprise de la réhabilitation de réseaux unitaires sur Delle (Voinaie),
- le lancement des travaux pour la mise en séparatif et la création d'une station d'épuration sur Croix,
- l'étude de mise en séparatif de Bretagne (DCE lancé en décembre 2013),
- l'étude de réhabilitation de la filière boues sur la station d'épuration de Grandvillars (DCE lancé en novembre 2013),
- la réalisation de l'étude de faisabilité de l'assainissement sur les communes Rechesy-Courtevelant et Florimont (lancement DCE pour recherche du maître d'œuvre en novembre 2013).

Etat de la dette

Le capital restant à rembourser en 2014 est de 3 231 000 euros, contre 3 068 000 euros en 2013. Il est envisagé en 2014 de faire appel à l'emprunt pour engager les travaux programmés, environ 1 350 000 euros.

Le montant des annuités d'emprunts est de 380 000 euros sur 2013. Il diminuerait jusqu'en 2016 (270 000 euros), si aucun nouvel emprunt n'était contracté.

Le recours à l'emprunt de 1 400 000 euros, représente des annuités supplémentaires d'environ 110 000 euros.



Évolution des recettes : redevance

Sur les communes en assainissement collectif, le nombre de m³ facturé en assainissement est en diminution sur les 5 dernières années, d'environ 0.8 % par an.

Le nombre de m³ facturé en 2013 a cependant augmenté en raison de l'intégration de nouvelles communes. Il est d'environ 830 000 m³.

☞ En appliquant une diminution identique, nous pouvons donc envisager les volumes d'eau vendus pour 2014 aux abonnés de l'ordre de 825 000 m³.

Ce qui représente une recette de 693 000 euros en 2014, contre 673 000 en 2013.

Le prix moyen du m³ d'eau sera de 1.0386 euros/m³, contre 0.9876 euros en 2013, soit une augmentation du m³ de 5,17 %.

	Montant moyen de la redevance assainissement	Evolution redevance
2011	0,9459 €	
2012	0,9588 €	1,37%
2013	0,9876 €	3,01%
2014	1,0386 €	5,17%

A noter, que le montant de la redevance est très variable en fonction des communes. Un lissage est effectué sur 10 ans.

A cela s'ajoute 0.15 euros/m³ pour la redevance modernisation des réseaux de collecte prélevée pour le compte de l'Agence de l'eau.

Les investissements 2013

Les investissements 2013 ont été marqués par les études d'un montant de 19 000 euros :

- l'engagement de l'étude hydraulique sur Delle,
- l'engagement de l'étude réseau sur Beaucourt,
- la réalisation de l'étude de faisabilité de Chavannes-les-Grands en interne,
- l'étude AVP et PRO de la mise en séparatif de Bretagne,
- l'étude AVP et PRO pour la réhabilitation de la filière boues.

et les travaux pour un montant de 437 000 euros (dont 292 000 euros d'aide principalement de l'Agence de l'eau) :

- commencement des travaux de mise en séparatif de Croix et de réhabilitation de la station d'épuration, qui se poursuivront sur le printemps 2014.
- achèvement de la mise en séparatif de la rue Bellevue à Grandvillars dans la logique du schéma directeur de la commune,
- reprise de la réhabilitation d'une partie du réseau unitaire du quartier Voinaie qui s'achèveront en début 2014,
- le développement de la supervision et de la télégestion de l'ensemble des postes de relevage,
- la création de 8 boîtes de branchements absentes sur des habitations existantes.

Une image du compte administratif 2013

Les premières projections laissent apparaître pour l'année 2013 :

- un **résultat d'exercice déficitaire** à hauteur de **97 000 euros** et un **résultat cumulé en fonctionnement excédentaire de 947 000 euros**.
- Un déficit à la **section d'investissement de 260 000 euros pour 2013** et de 230 000 euros en incluant l'excédent reporté 2012.
- des **restes à réaliser** à hauteur de **110 000 €**.

☞ soit un **excédent global fin 2013 s'établissant à hauteur de 597 000 € en y intégrant les restes à réaliser**.

Des emprunts de 364 000 euros ont été contractés pour faire face aux dépenses d'investissement.

	Résultats 2013	Résultats 2012 reportés	Tous exercices confondus		Reste à réaliser à inscrire en investissement au budget 2014
Fonctionnement	-97 011,07 €	1 043 921,76 €	946 910,69 €	Dépenses	917 750,00 €
Investissement	-260 164,05 €	21 075,16 €	-239 088,89 €	Recettes	807 760,00 €
Total cumulé			597 831,80 €		

Les orientations 2014

☞ Les grandes lignes du budget primitif 2014

En fonctionnement

Les dépenses 2014 – 1 793 000 euros

Charges à caractère général et frais de personnel représentent 874 000 € dont :

- frais du personnel affecté par la CCST 280 000 €
- marché de travaux, entretien, réparation 413 000 €
- analyses et études 20 000 €
- contrat de gérance... 20 000 €
- énergie 61 000 €
- charges de gestion 80 000 €

Impôts et taxes dont

- redevance pollution (Agence de l'Eau) 100 000 €

Charges financières (intérêts d'emprunts) 194 000 €

Dotations aux amortissements	565 000 €	
Admissions non valeurs	50 000 €	
Provisions pour risques	10 000 €	

Les recettes 2014 – 1 259 000 euros

Vente d'eau et travaux aux abonnés	746 000 €
Redevance modernisation des réseaux de collecte	100 000 €
Participation assainissement collectif	50 000 €
Prime épuration (Agence de l'Eau)	105 000 €
Participation communes extérieurs...	83 000 €
Ecritures d'ordre	175 000 €

☞ Le budget de fonctionnement est en déficit de 534 000 € auquel s'ajoute l'excédent de 2013 de 947 000 euros, soit un excédent de 413 000 euros.

En Investissement

Les dépenses 2014 – 3 730 000 euros

Les hypothèses et projections faites ci-dessus nécessitent l'inscription obligatoire de :

- 268 000 € pour le remboursement d'emprunts en capital,
- 175 000 € d'écritures d'ordre,
- 917 750 € pour couvrir les restes à réaliser.

Les restes à réaliser concernent principalement :

- la fin des travaux sur la première tranche du quartier Voinaie à Delle,
- la fin des travaux sur Croix (réseau + station)
- les études hydrauliques sur Delle et Beaucourt.

Les travaux à engager sur 2014 représentent 2 141 000 euros :

- réhabilitation de la filière boues de la station d'épuration 700 000 euros,
- l'engagement d'une seconde tranche de réhabilitation des réseaux sur le quartier Voinaie 500 000 euros,
- mise en séparatif de Bretagne 600 000 euros,
- raccordement Fêche l'Eglise à St-Suzanne 200 000 euros,
- diverses extensions de réseau 60 000 euros.

Les études à engager représentent 228 000 euros et concernent :

- le lancement des études de maîtrise d'œuvre pour les travaux de Rechesy-Courtelevant-Florimont, relevé géomètre et étude géotechnique.

Les recettes 2014 – 3 977 000 euros

De même que pour les dépenses d'investissement, certaines recettes sont envisagées :

- 565 000 € de provision aux amortissements,
- 854 000 € d'aide de l'Agence de l'eau pour les études et les travaux,
- 198 000 € d'aide DETR
- 150 000 € de participation des particuliers pour les branchements sur Bretagne
- 807 760 € pour les restes à réaliser.

Des aides de l'Agence de l'eau sont attendues notamment pour les travaux inscrits dans le contrat de rivière :

- **Station et réseaux de Croix : 314 000 euros,**
- **Travaux de réhabilitation sur Delle – phase 1 : 93 000 euros,**
- **Travaux de réhabilitation sur Delle – phase 2 : 250 000 euros,**
- **Diagnostic des réseaux de Beaucourt : 22 000 euros,**
- **Réhabilitation de la filière boues : 210 000 euros.**

La perception de DETR est estimée à 60 000 euros (Voinaie phase 2, mise en séparatif de Bretagne).

ainsi que des participations de collectivités à certains travaux :

- **La Ville de Delle pour la reprise d'avaloirs pour 17 000 euros**
- **SEBA pour la réhabilitation de la filière boues 122 000 euros.**

Un emprunt de 1 400 000 euros est proposé pour prendre en charge les travaux.

☞ le budget d'investissement est en excédent de 247 000 euros, auquel s'ajoute déficit de 2013 de 239 000 euros. Le budget d'investissement est ainsi en excédent de 9 000 euros.

	Budget 2014	Résultat 2013	Tous exercices confondus
Fonctionnement	-534 000,00	947 000	413 000
Investissement	247 000,00	-239 000	9 000
Total	-287 000,00	708 000	422 000

**Budget annexe
SPANC
Débat d'Orientation Budgétaire 2014 (DOB)**

Situation

Le SPANC de la CCST est entrée en activité le 1^{er} janvier 2009.

Afin de mutualiser les moyens, le SPANC est associé au service assainissement collectif. Cette mutualisation se répartit sur le recours d'un technicien assainissement.

Bilan 2013

Le SPANC à réaliser :

- 18 certificats d'urbanisme,
- 18 permis de construire,
- 24 contrôles suite à travaux,
- 92 diagnostics d'installations existantes,

L'essentiel des diagnostics a été réalisé sur la commune de Lepuix-Neuf.

Les objectifs de contrôle ont été atteints.

En termes d'entretien des systèmes, 38 vidanges ont été programmées avec les particuliers.

Objectifs 2014

L'année 2014 sera basée principalement sur la poursuite des contrôles de l'existant sur les zones difficilement raccordables des communes majoritairement en assainissement collectif, avec l'ordre de priorité suivant :

- Rechesy – Faverois,
- Delle – Joncherey - Lebetain,
- Grandvillars,
- Beaucourt.

La reprise des zonages, voir leur validation sous la forme d'une mise en enquête publique, sera au préalable nécessaire.

Dans le cadre de la démarche de soutien à la réhabilitation des dispositifs sur le plateau de Croix (3 000 euros d'aide par dispositif réhabilité), une démarche pourrait être développée sur la Suarcine et la Vendeline. Une demande sera transmise en début d'année à l'Agence de l'eau pour connaître sa position de principe. En cas de positionnement positif, une procédure de recherche des volontaires sera engagée (réunion publique...).

Dépenses 2014

Un montant de 700 euros est affecté pour frais généraux (locaux, matériel, véhicule...).

La charge de travail pour l'année 2014 se réduira en raison de la réalisation des contrôles sur des communes majoritairement en ANC. Il est proposé de réduire le reversement au budget général de la CCST qui contribue à la rémunération du technicien en passant d'une base de 1/3 temps à 1/4 temps, des frais de comptabilité et des indemnités d'élu. Une somme de 10 500 euros est affectée pour 2014.

Une somme de 10 000 euros est affectée pour l'entretien de système d'assainissement autonome, sur demande des particuliers. Ces entretiens sont réalisés par Bordy. Une somme équivalente est inscrite en recette (remboursement du coût par les particuliers demandeurs).

Une somme de 50 000 euros est affectée pour le reversement des subventions aux particuliers dans le cadre du projet de réhabilitation. Une somme équivalente est inscrite en recette (soutien financier reçu de l'Agence de l'eau).

Une somme de 500 euros est affectée pour les ANV.

Recettes 2014

La contribution de l'Agence de l'eau pour les contrôles diminue fortement en 2014 (elle passe de 30 euros à 10 euros). Sur la base de 100 contrôles pour l'année 2014, il est donc attendu une recette de 1 000 euros de l'Agence de l'eau (diminution de 2 000 euros par rapport à 2013).

Dans le cadre du projet de réhabilitation, l'aide au suivi technique et administratif est allouée à la CCST pour chaque dispositif réhabilité (250 euros par dispositif), en plus de l'aide aux particuliers. Une somme de 52 500 euros est inscrite.

L'objectif sur 2014 est légèrement réduit par rapport à l'année 2013 (110 contrôles), en raison de la fin des contrôles sur des communes totalement en ANC.

Il est toutefois proposé de maintenir la tarification, dans un objectif d'équité :

- 63.51 euros HT (67 euros TTC) pour un contrôle de l'existant
- 127.01 euros HT (134 euros TTC) pour un diagnostic d'installation neuve,
- 20 euros HT pour frais de gestion de l'entretien.

Ce qui permettra de procurer une recette hors taxe de 7 000 euros.

Une somme de 10 000 euros est affectée pour le remboursement des particuliers à l'entretien de système d'assainissement autonome. Ces entretiens sont réalisés par Bordy. Une somme équivalente est inscrite en dépense (paiement du vidangeur).

Un excédent de 1 210 euros est cumulé en fin de budget 2013.

Soit un total en dépenses et recettes de fonctionnement de 71 710 euros HT.

Grande lignes du BP 2014 sur une année civile

Les grandes lignes du budget 2014 se ventilent de la manière suivante :

En fonctionnement

En dépenses :

Charges à caractère général

- poste technicien, comptabilité, indemnités élu	10 500 €
- frais généraux (locaux, matériel...)	700 €
- entretien des systèmes d'assainissement	10 000 €
- soutien des particuliers à la réhabilitation	50 000 €
- dépenses imprévues/admissions non-valeur	500 €

En recettes :

Prime Agence de l'eau RMC	1 000 €
Aide Agence de l'eau réhabilitation	52 500 €
Recettes (paiement des contrôles)	10 000 €
Paiement de l'entretien par les particuliers	7 000 €
Excédent 2013	1 210 €

Le budget de fonctionnement s'équilibrerait à 71 710 euros.



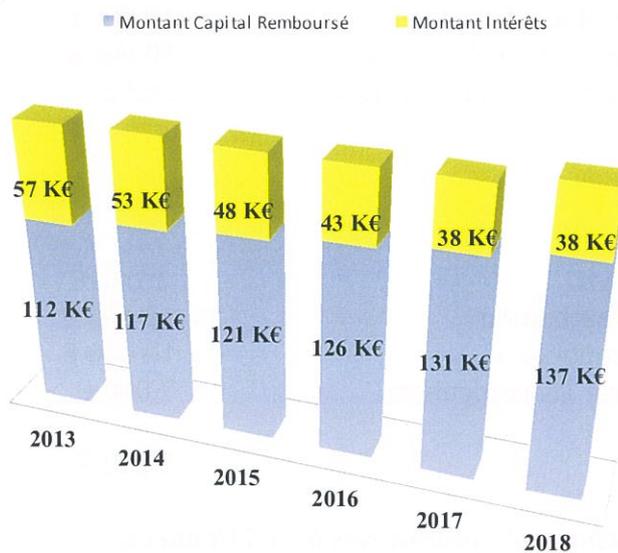
A noter, que dans le cadre du nouveau programme de l'Agence de l'eau, la prime pour contrôle (30 euros) du SPANC est réduite à 10 euros, et sera arrêtée à compter du 1^{er} janvier 2016.

Une évolution de la redevance est à envisager pour les prochains budgets.

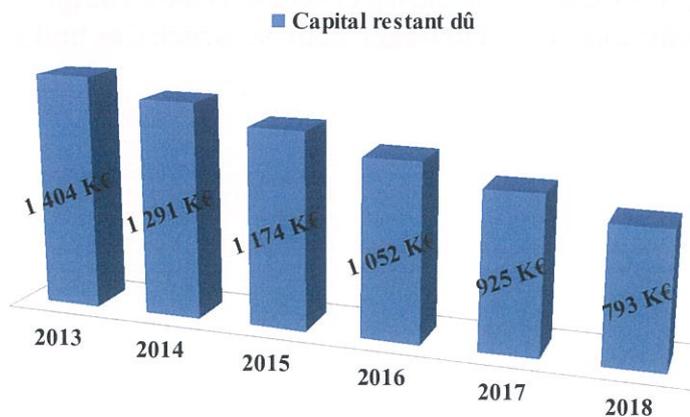
**Budget annexe
Service Ordures Ménagères
Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2014**

DETTES: EMPRUNTS

Evolution des emprunts Budget Annexe Ordures Ménagères



Etat de la dette Budget Annexe Ordures Ménagères



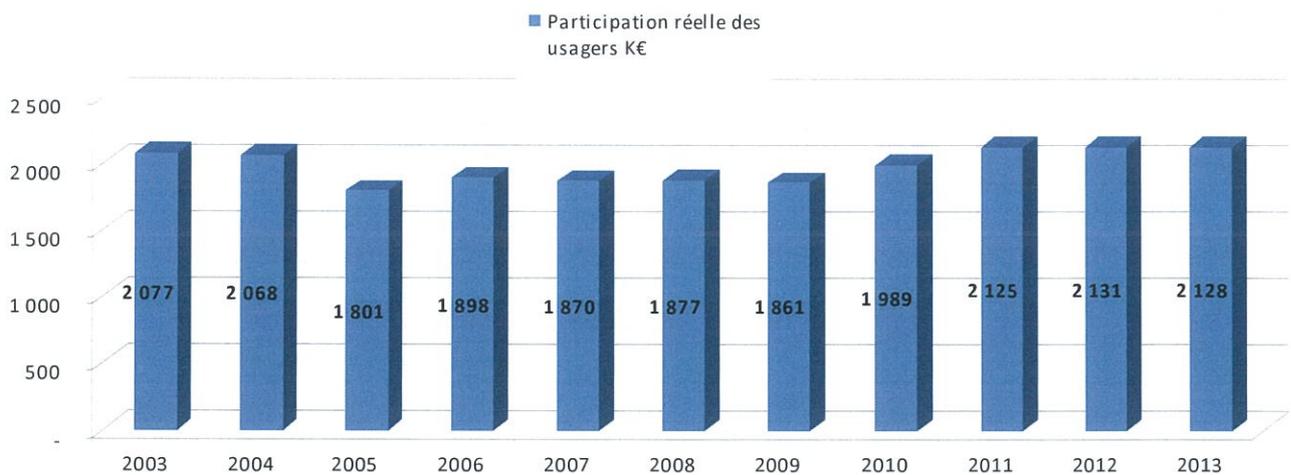
Evolution de nos principales recettes :

- **Participation des usagers en K€ de 2003 à 2013**

La hausse de la participation des usagers en 2010 provient de l'augmentation des tarifs décidée par le SIVOM (+5%) et depuis cette date elle est due à l'augmentation de la dotation en bacs.

En 10 ans l'augmentation de la participation des usagers s'élève à 2.46%. En euro constant cette participation est donc en baisse depuis 2003.

Participation réelle des usagers K€



- **Soutiens financiers de 2008 à 2013**

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
SOUTIENS FINANCIERS	532 385 €	494 984 €	452 285 €	618 035 €	739 609 €	681 144 €

Les soutiens varient en fonction des performances réalisées et de la valeur de rachat des différents matériaux.

Globalement ces soutiens ont augmenté de : 28% en 6 ans, cela est dû à nos bonnes performances du tri.

Evolution des principales dépenses

- **Coût de traitement des déchets 2008 à 2013**
 - **Incinération à la tonne coût SERTRID**

COUTS TONNE	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Traitement OMR	96,01 €	122,38 €	122,38 €	123,38 €	133,00 €	137,24 €
Traitement ENC incinération	103,39 €	130,82 €	130,82 €	135,25 €	138,46 €	142,80 €

Les coûts d'incinération des OMR progressent de la manière suivante +42.95% en 6 ans et 3.19% en 2013 Les coûts d'incinération des ENCOMBRANTS progressent de la manière suivante 38.12% en 6 ans et 3.04% en 2013.

- **Coût de traitement des différents déchets 2008 à 2013**

COUTS TRAITEMENT	2008	2009	2010	2011	2012	2013
OMR	409 099 €	498 245 €	492 171 €	502 297 €	521 747 €	516 499 €
NC incinération	125 402 €	158 473 €	149 660 €	117 092 €	141 005 €	162 756 €
ENC enfouissement			39 990 €	42 713 €	37 701 €	46 247 €
Déchets verts	121 669 €	154 661 €	147 012 €	160 113 €	178 440 €	195 000 €
Verre	48 574 €	51 184 €	50 134 €	50 582 €	54 484 €	56 515 €
Bois	35 229 €	38 184 €	39 892 €	37 137 €	38 322 €	39 448 €
CS	207 689 €	197 097 €	194 411 €	189 972 €	230 166 €	231 069 €

Les coûts de traitement évoluent en fonction des tonnages réalisés et de la révision annuelle des tarifs.

Remarques :

Coût de traitement des déchets verts +60.27% en 6 ans soit environ 10% par an.

Coût de traitement de la collecte sélective +11.26% en 6 ans (à comparer avec l'augmentation des soutiens financiers).

- **COUT PRESTATION PLASTIC OMNIUM DE 2008 à 2013**

COUT PRESTATION PO	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Prestation PO	210 136 €	221 401 €	224 758 €	230 251 €	122 484 €	82 900 €

La prise en régie d'une grande partie du marché public de la redevance incitative (mise à jour de la base de données, la gestion du parc de bacs et la facturation) a permis d'effectuer en 2013 une économie de : 147 351€ par rapport à 2011 (année complète).

- **COUT DES FRAIS DE PERSONNEL DE 2008 à 2013**

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
FRAIS PERSONNEL	733 522 €	789 836 €	762 870 €	761 238 €	777 635 €	800 000 €

Les frais de personnel ont augmenté de 9.07% en 6 ans dû en particulier à l'embauche de personnel : ambassadrice du tri et un agent ainsi qu'en 2012 2 recrutements à temps plein en contrat aidé, un gardien de déchetterie et un agent administratif.

RECAPITULATIF 2013

• RESULTATS DES EXERCICES 2008 à 2013

	2 008	2 009	2 010	2 011	2012	2013
FONCTIONNEMENT	106 487 €	-215 844 €	-39 669 €	421 899 €	-79 235 €	-261 546 €
INVESTISSEMENT	-162 067 €	189 057 €	97 643 €	-131 657 €	579 192 €	-466 157 €
RESULTAT D'EXERCICE N-1	396 074 €	340 493 €	313 707 €	371 680 €	621 922 €	1 121 879 €
RESULTAT GLOBAL	340 493€	313 707€	371 680€	661 922€	1 121 879€	394 176€

A noter :

Les travaux de dépollution et de réaménagement de la déchetterie sont terminés, ceux-ci ont été financés par :

- un emprunt de 458 000€
- autofinancement 663 879€ soit : 60%

Le résultat 2012 s'explique par l'emprunt réalisé pour les travaux de dépollution et aménagement de la déchetterie qui n'ont été payés qu'en 2013.

PERSPECTIVES 2014

FONCTIONNEMENT 2014

▪ Principales dépenses

Pour 2014, il faut prévoir les augmentations suivantes

- revalorisation des prix de traitement 2.5% environ
- revalorisation des prix de l'incinération 2.75%
- TVA à 10% soit +3% pour le traitement des déchets
- augmentation de 2€ de la TGAP pour les déchets à l'enfouissement
- TVA à 20% au lieu de 19.6%
- Taxe carbone variable en fonction de la région, touchant l'ensemble des transports de marchandises, qui sera forcément répercutée sur les prix des prestations lors de l'enlèvement des déchets vers les filières.
 - Franche-Comté taux prévu : 3.30%
 - Interrégional taux prévu : 6.90%

• Budget 2014 fonctionnement dépenses

○ Principales dépenses

Libellé	Budget 2014
Fournitures	103 500€
Traitement des déchets	1 535 400€
Charges diverses	282 100€

Charges de personnel	820 000€
Total charges financières	463 000€
TOTAL DES DEPENSES	3 204 000€

Pour faire face aux augmentations, il est nécessaire de trouver des solutions de revalorisation des déchets sur le territoire de la CCST avec Ressourcerie 90.

- **Budget 2014 fonctionnement recettes**
 - Principales recettes

Libellé	Budget 2014
Total vente matériaux	214 500€
Total participation usagers	2 133 000€
Total Eco-organismes	500 000€
Total recettes financières	190 402€
Excédent fonctionnement 2013	166 098€
TOTAL DES RECETTES	3 204 000€

Vu les perspectives du budget 2014, il n'est pas envisagé une augmentation de la participation des usagers.

INVESTISSEMENT 2014

- **Budget 2014 investissement dépenses**
 - Liste des principaux investissements prévus au budget 2014

Libellé	Budget 2014
Dépenses imprévues	20 000€
Remboursement d'emprunt	118 000€
Traitement de la charpente métallique (fosse CS)	12 000€
Grappin	50 000€
Remplacement d'un véhicule (partner)	22 000€
Achat BOM	195 000€
Matériel informatique	3 000€
Mobilier	3 000€
Ajouts de bacs	14 000€
Divers équipements	3 000€
TOTAL Dépenses	440 000€

- **Budget 2014 investissement recettes**
 - Principales recettes

Libellé	Budget 2014
FCTVA	50 000€
Amortissements	390 000€
Total recettes	440 000€

**Communauté de Communes du Sud Territoire
Budget Annexe – Développement économique
Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2014**

BUDGETS ANNEXES

I) Les deux nouvelles zones à savoir les Chauffours sur Delle et les Grands sillons sur Grandvillars

A) La Zac des Chauffours :

Les dépenses de fonctionnement pour l'année 2014 se montent à 57 700 € et intègrent principalement les remboursements des intérêts d'emprunt pour un montant de 18 211 € (les deux emprunts contractés pour la Zac courent jusqu'en 2023 pour l'un et 2031 pour l'autre) ainsi que des frais d'entretien et de réparation, la taxe foncière.

Une inscription au budget d'une cession de 10 860 m² pour la somme de 117 300 € est effectuée dans le cadre du projet de construction sur la zone par la CCST d'un bâtiment relais industriel.

L'inscription au budget de la vente d'autres terrains n'apparaît pas pour l'année 2014 car difficile à prévoir.

B) La Zac des Grands Sillons :

Les dépenses de fonctionnement pour l'année 2014 se montent à 54 200 € et intègrent principalement les remboursements des intérêts d'emprunt pour un montant de 18 204 € (les deux emprunts contractés pour la Zac courent jusqu'en 2023 pour l'un et 2031 pour l'autre) ainsi que des

frais d'entretien et de réparation, la taxe foncière et la rémunération pour le travail effectué par le conservatoire des espaces naturels.

Trois recettes de cession de terrain à la SCI GELOT, la ZEM et l'entreprise MAIROT ont déjà eu lieu pour la somme de 257 519 €.

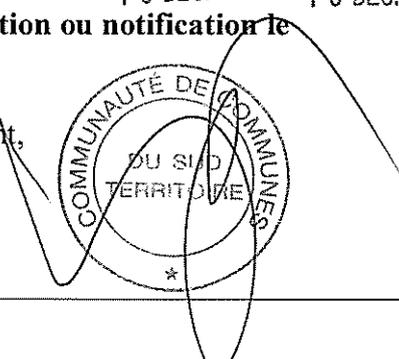
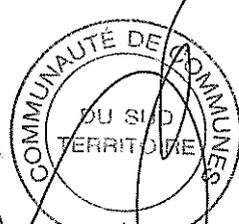
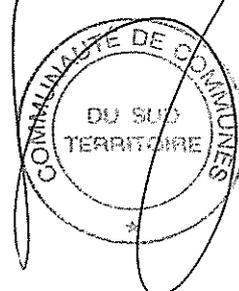
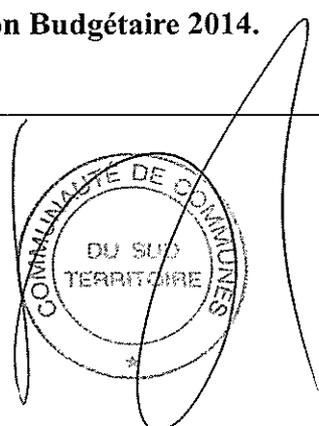
L'inscription au budget de la vente d'autres terrains n'apparaît pas pour l'année 2014 car difficile à prévoir.

II) Le futur bâtiment relais sur la Zac des Chauffours :

Apport du terrain par la CCST et construction du bâtiment pour la somme prévisionnelle globale de 1 477 600 €

Le projet de financement inclus dans un premier temps la participation de la collectivité à la charge foncière pour un montant de 125 000 € puis le financement des infrastructures et frais divers par une avance du Budget Général pour un montant de 500 000 € complétée par un emprunt d'environ 802 000 €.

**Après en avoir débattu au sein du Conseil Communautaire,
Le Président prend acte de la réalisation du Débat d'Orientation Budgétaire 2014.**

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 18 DEC. 2013 18 DEC. 2013 Et publication ou notification le</p> <p>Le Président, </p> 	<p>Le Président,</p>   <table border="1" data-bbox="989 1344 1404 1568"><tr><td>Préfecture du Terr. de Belfort</td></tr><tr><td>18 DEC. 2013</td></tr><tr><td>Service Courrier</td></tr></table>	Préfecture du Terr. de Belfort	18 DEC. 2013	Service Courrier
Préfecture du Terr. de Belfort				
18 DEC. 2013				
Service Courrier				